

# Championnat Départemental De Gymnastique Individuel

## GAF - GAM ( R-10 / R+10)



SARREGUEMINES

13/03/2022

Gymnase Emilie le Pennec

TARIF D'ENTRÉE :  
3€ non licenciés / 2€ licenciés

Pass vaccinal obligatoire



## MOT DU PRÉSIDENT

Bienvenue à tous,

C'est notre deuxième compétition en ce mois de mars que nous sommes heureux d'accueillir et d'organiser. Cette compétition départementale individuelle GAM GAF n'est qu'une progression pour nos gymnastes et est importante pour la suite de la saison.

Nous sommes prêts pour l'organisation en espérant que le COVID et la météo ne nous arrêteront pas.

J'en profite pour remercier tous nos bénévoles afin que cette journée soit une réussite.

Un remerciement aussi à la ville de Sarreguemines qui est omniprésente comme toujours.

Je vous souhaite à tous une très belle compétition. Faites-nous plaisir !!!

Que la compétition se fasse et merci à vous tous.

Vive la gymnastique !!!

Thierry BRAND  
Président

## Renseignements pratiques

Contact :  
Sabrina RIBOULOT

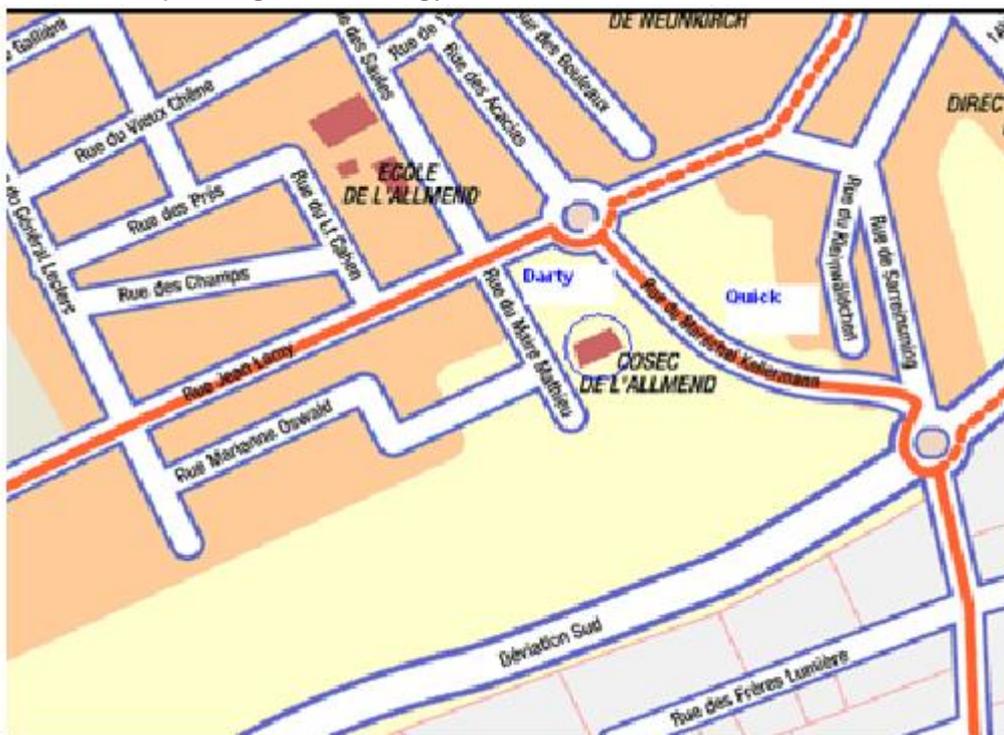
Ouverture secrétariat :  
Du lundi au jeudi de 09h30 à 11h30

Tél : 09 75 57 41 79  
Mail : [assogym sarreguemines@orange.fr](mailto:assogym sarreguemines@orange.fr)

### ACCES AU GYMNASE EMILIE LE PENNEC

Possibilité de se garer sur le parking du Darty / KIABI / GO SPORT  
**Parking sur la zone commerciale – rue du Maréchal Kellermann –  
57200 SARREGUEMINES**

Le parking devant le gymnase est réservé aux officiels.



## ★ *Accueil*

### *public*

Tarif entrée :

- 3 € par personne non licenciée
- 2 € par personne licenciée FFG et sur présentation de la licence
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

## ★ *Accueil des clubs*

Veillez vous annoncer à l'accueil dès votre arrivée.

### ❖ Vestiaires

L'accès aux vestiaires est réservé aux gymnastes.

Les vestiaires ne sont pas gardés.

Les gymnastes doivent venir en tenue et rester le moins de temps possible dans les vestiaires.  
Les affaires ne sont pas laissées dans les vestiaires.

**Le club de Sarreguemines décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou détériorations. Tous les ans, nous retrouvons des vests, des pantalons...**

**Merci d'être vigilant.**

## ★ *Salle*

### *d'échauffement et salle de compétition*

#### ❖ Accès à la salle d'échauffement

La d'échauffement Antoine GAMBS sera ouverte 45 minutes avant le passage en salle compétition.

Elle sera sous la responsabilité du chef de plateau et dirigée par le responsable de salle. L'accès aux fosses, aux agrès et au trampoline n'est pas autorisé. La salle d'échauffement est indépendante de la salle compétition et se situe dans le hall d'entrée. L'accès à cette salle est uniquement réservé aux gymnastes et entraîneurs. Ils disposent de vestiaires dans celle-ci.

Le contrôle des forfaits s'effectuera à l'entrée de la salle d'échauffement. Les clubs pourront y accéder 1h avant leur entrée sur le plateau de compétition.

L'accès à la salle n'est autorisé qu'avec une paire de chaussures adaptées (ballerines, chaussons, chaussettes...)

#### ❖ Plateau de compétition

Les salles de compétition et d'échauffement sont équipées de matériel GYMNOVA.

## ★ *Les juges et officiels*

Veuillez annoncer votre arrivée. Veuillez vous rendre à l'accueil pour vérifier vos demandes (repas, demandes spéciales...)

Les juges se réuniront dans la salle du club house.

Présence d'un point collation réservé aux juges dans la salle compétition.

## ★ *Restauration*

Toute l'équipe est à votre disposition au stand de boissons et de restauration (boissons chaudes et froides, crêpes, gâteaux, saucisses...)

Pour les juges convoqués et les délégués du comité départemental, un repas chaud sera proposé et pris en charge par le CD57.

Les juges non convoqués pourront se restaurer à notre stand barbecue.

Des tables, des chaises, que demander de plus pour passer un moment convivial en attendant les résultats.

La fiche d'ouverture de compte club sera à votre disposition à la caisse centrale. N'oubliez pas de préciser le nom d'un responsable et l'adresse de facturation. Il serait préférable de régler les consommations sur place et avant votre départ de Sarreguemines.

## ★ *Protocole sanitaire*

**Depuis le 24 janvier 2022, le PASS VACCINAL est entré en vigueur pour les personnes âgées de 16 ans et plus.**

**La présentation du pass vaccinal (pass sanitaire pour les 12/15 ans) est obligatoire pour accéder aux établissements et événements sportifs et ce quel que soit le nombre de participants.**

Ils sont obligatoires pour toute personne souhaitant accéder à l'équipement sportif (compétiteurs, entraîneurs, dirigeants, juges, organisateurs, public) à l'exception des mineurs de moins de 12 ans et 2 mois.

- **Le pass sanitaire est devenu pass vaccinal pour les personnes âgées de plus de 16 ans.**
- **Le pass vaccinal consiste en la présentation numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier d'une preuve de schéma vaccinal complet, d'un certificat de rétablissement de moins de 6 mois ou d'un certificat de contre-indication à la vaccination.**
- **Le pass sanitaire "activités" demeure en vigueur pour les mineurs âgés de 12 à 15 ans.**

Pour disposer du pass vaccinal, il convient de présenter l'une de ces 3 preuves :

- **Un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles.**
- **Un certificat de rétablissement au COVID-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.**
- **Un certificat de contre-indication médicale faisant obstacle à la vaccination.** Les personnes concernées se voient ainsi délivrer par le médecin un document pouvant être présenté dans les lieux, services, établissements et événements où le "pass vaccinal" est exigé.

**Les personnes s'engageant dans un parcours vaccinal jusqu'au 15 février 2022 ont la possibilité temporaire de bénéficier d'un "pass vaccinal" valide à condition de recevoir leur 2ème dose dans un délai de 4 semaines et de présenter un test négatif de moins de 24h.**

Le "pass vaccinal" ne s'applique pas aux mineurs âgés de 12 à 15 ans. C'est donc le "pass sanitaire" - qui inclut la possibilité supplémentaire de présenter la preuve d'un test RT-PCR et antigénique négatif de moins de 24h - qui demeure en vigueur pour cette tranche d'âge.

Source : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-vaccinal>

**Toute personne non titulaire d'un pass vaccinal ou sanitaire valide ne pourra pas accéder au gymnase. Les autotests ne seront pas acceptés.**

➤ **Port du masque**

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du gymnase pour tous les adultes et enfants à partir de 6 ans.

➤ **Gestes barrières**

Les gestes barrières devront être respectés par toutes les personnes présentes lors de cette manifestation. Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition. Il appartient à chacun de ramener son masque.

➤ **Sanction**

Le non-respect du protocole sanitaire et tout comportement pouvant induire un risque pour les autres personnes sera sanctionné par :

- ★ un avertissement à la 1ère remarque
- ★ une exclusion de la compétition et obligation de quitter l'enceinte du complexe sportif à la 2ème remarque avec disqualification pour les compétiteurs (disqualification mentionnée sur le palmarès officiel et pas de possibilité de qualification pour l'étape suivante)



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL GAM GAF PERFORMANCE  
INDIVIDUEL RÉGIONAL - 10 ANS – RÉGIONAL +10 ANS – NATIONAL  
SARREGUEMINES 13 MARS 2022

